



Mise à disposition du public de l'étude d'impact environnemental du projet de « virgule d'Avignon »

BILAN DU MAITRE D'OUVRAGE

Conformément à l'article R122-12 du code de l'environnement, Réseau Ferré de France a mis à disposition du public l'étude d'impact environnemental du projet de liaison ferroviaire entre Avignon-TGV et Avignon-centre, dit « virgule d'Avignon ». Cette étude d'impact avait fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale (AE-CGEDD) référencé 007439-01 le 10/11/2010.

La période de mise à disposition de l'étude pour le public s'est étalée du 20/12/2010 au 20/01/2011, en mairie d'Avignon et sur les sites internet de la préfecture et de RFF.

Des affiches en mairie d'Avignon et dans les mairies annexes ont permis d'informer le public de la possibilité qui lui était offerte de consulter le dossier d'étude d'impact et l'avis de l'Autorité Environnementale (AE-CGEDD). En outre, 10 jours avant la période de mise à disposition, des avis ont été publiés dans la presse départementale (La Provence et Vaucluse Matin).

A l'issue de cette période, aucune observation n'a été exprimée sur le registre en mairie d'Avignon. Réseau Ferré de France n'a pas non plus reçu de courrier d'observation.

Le présent bilan clôt la procédure de mise à disposition de l'étude d'impact environnemental, et est mis en ligne sur les sites internet de la préfecture de Vaucluse et de RFF.